

COUTUME PROVENÇALE

Il existe en France, au pays provençal, une coutume assez originale qui ne manque pas d'intérêt et qu'il plairait, sans doute, à nos lecteurs de connaître.

A la naissance d'un enfant, le père et la mère envoient à leurs parents et amis une jolie carte de faire-part au nom *du nouveau-né*. Dernièrement, un de nos citoyens distingués qui est membre de notre société recevait d'un de ses amis en France une carte de ce genre. C'était le petit-fils de M. Gaston Bouzanquet, bien connu à Québec (1) qui lui apprenait sa venue dans ce monde. La nouvelle lui en était communiquée en ces termes:

"Charles-Louis-Gaston Bouzanquet a le plaisir de vous annoncer qu'il a fait son apparition dans le monde en la demeure des excellents Nimois, ses père et mère, 8, avenue Feuchères, dans l'après-midi du quatorzième jour de décembre 1921."

"Monsieur et Madame Georges Bouzanquet Morache ont la joie de s'associer au présent faire-part."

De l'autre côté de la carte, se trouve une poésie en langue provençale qui dit la joie des parents et amis, à cet événement, et dont voici la traduction telle que communiquée:

"Depuis qu'au monde je suis venu,
Voisins et parents m'ont porté
Leur présent, qu'aussitôt j'ai tenu
Avec une grande volonté.

L'œuf, le pain, le sel, l'allumette,
Assurent ma bonne santé,
Ma taille droite et replète,
Enfin, toutes les qualités.

(1) Monsieur Gaston Bouzanquet est celui, en effet, qui fut le promoteur du monument érigé à Vauvert, en France, en l'honneur de Montcalm, et qui vint à Québec, comme délégué du gouvernement français, à l'inauguration du monument Montcalm, en octobre 1911. M. Bouzanquet est un héros de la grande guerre qui, pour ses services, a été décoré de la Croix de la Légion d'Honneur.